

FESPA France DYNABUY

SERVICES AUX ADHÉRENTS

Votre nouveau
Comité d'Entreprises

Avantages Privés

La force collective de la communication visuelle

“Jusqu'à 1 200 €* de pouvoir d'achat,
j'adore ça !



*montant annuel estimé pour une famille de 4 personnes



Vos e-cartes cadeaux et e-tickets cinémas
➤ **livrés en instantané** ➤

1

COMMANDEZ

2

RECEVEZ

3

TÉLÉCHARGEZ

⚡ Vos produits seront disponibles sur votre compte,
rubrique « Mes commandes »



De nouveaux **AVANTAGES PRIVÉS** pour vous et vos collaborateurs

La plateforme **Avantages Privés**, proposée en partenariat avec Dynabuy, fonctionne comme un **CSE externalisé et vous permet, ainsi qu'à vos collaborateurs, de bénéficier de tarifs préférentiels sur leurs dépenses personnelles.**

Augmentez votre pouvoir d'achat grâce à Avantages Privés

Vous disposez de nombreuses offres négociées chez 2500 enseignes nationales et locales pour réaliser des économies tout au long de l'année sur vos achats du quotidien, vos loisirs et vos vacances.

Vous pouvez notamment profiter de réductions sur :

- **Les courses et les grandes enseignes ;**
- **Les cartes et bons d'achat ;**
- **Le cinéma, les spectacles et la billetterie ;**
- **Les parcs de loisirs et les activités culturelles ;**
- **Les vacances, hôtels, campings, locations et voyages ;**
- **La mode, la beauté et le bien-être ;**
- **L'équipement de la maison, l'électroménager et le high-tech ;**
- **Des offres proposées par des commerces de proximité.**

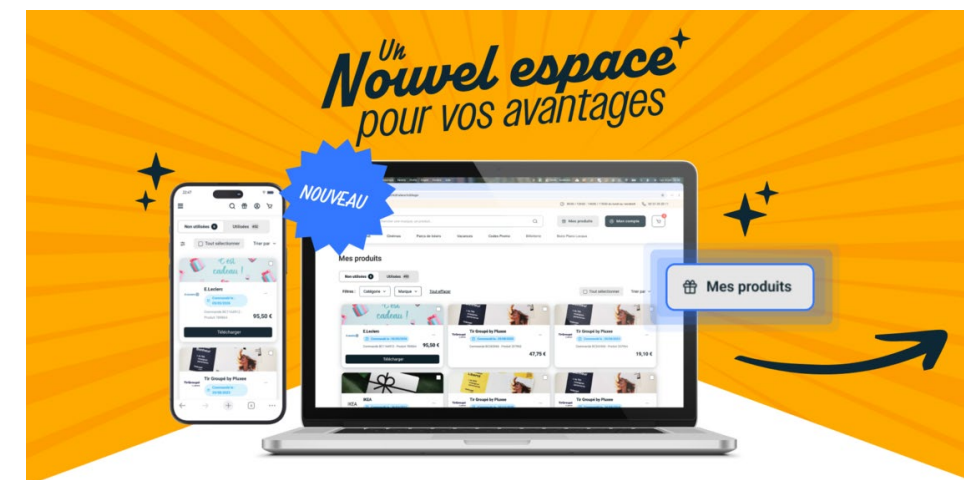
Chaque bénéficiaire dispose d'un espace personnel lui permettant d'accéder directement, et en toute autonomie, aux différentes offres.

Les avantages pour l'entreprise

Ce service permet aux entreprises, notamment celles ne disposant pas de CSE, de proposer à leurs équipes des avantages comparables à ceux des grandes structures. Il constitue un outil simple pour :

- soutenir le pouvoir d'achat des salariés ;
- renforcer l'attractivité de l'entreprise ;
- fidéliser et valoriser les collaborateurs ;
- enrichir la politique sociale sans avoir à gérer soi-même une billetterie ou à négocier les offres.

La plateforme annonce jusqu'à **1 200 € d'économies annuelles pour un foyer de quatre personnes**, selon l'utilisation et les achats réalisés.

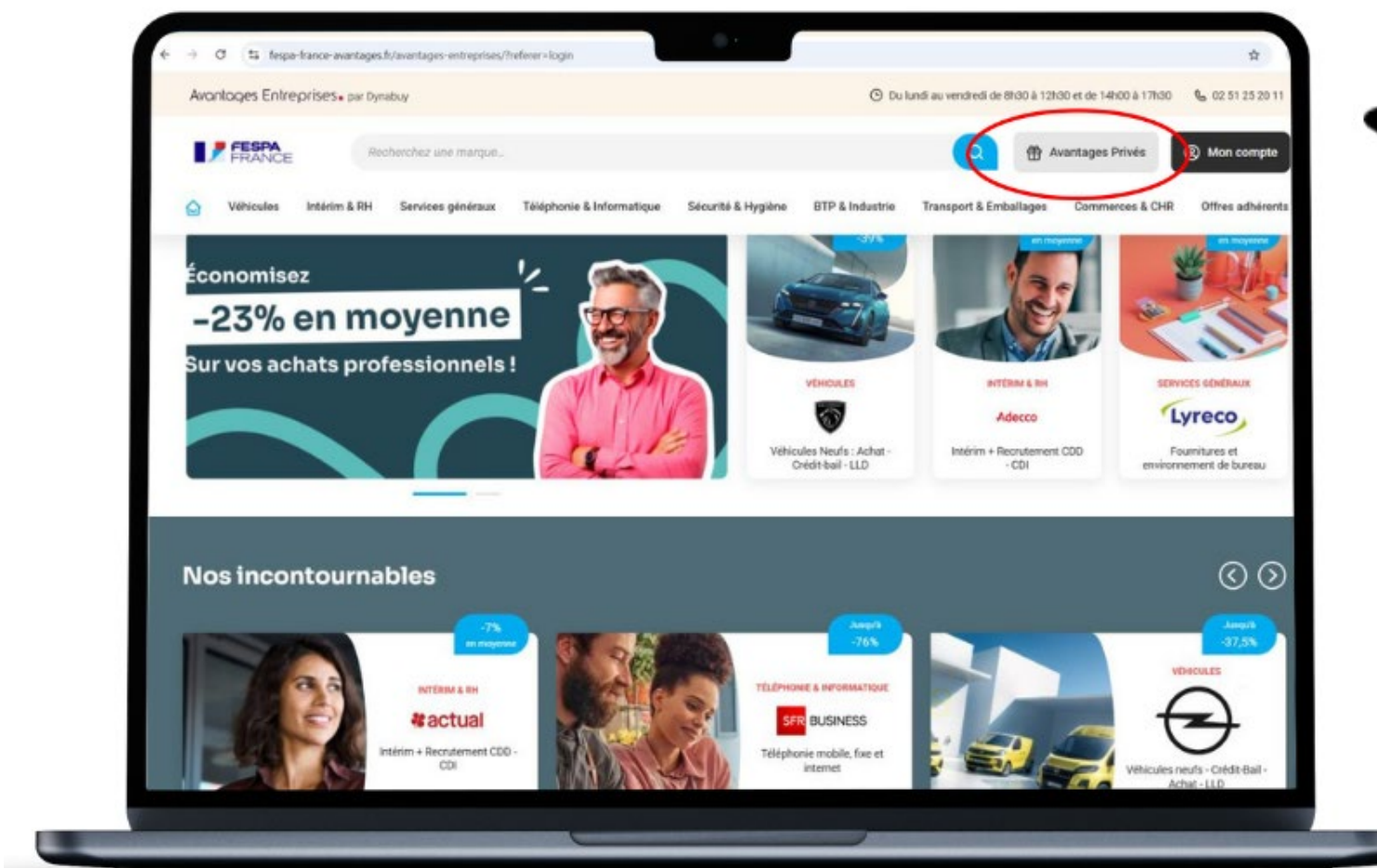
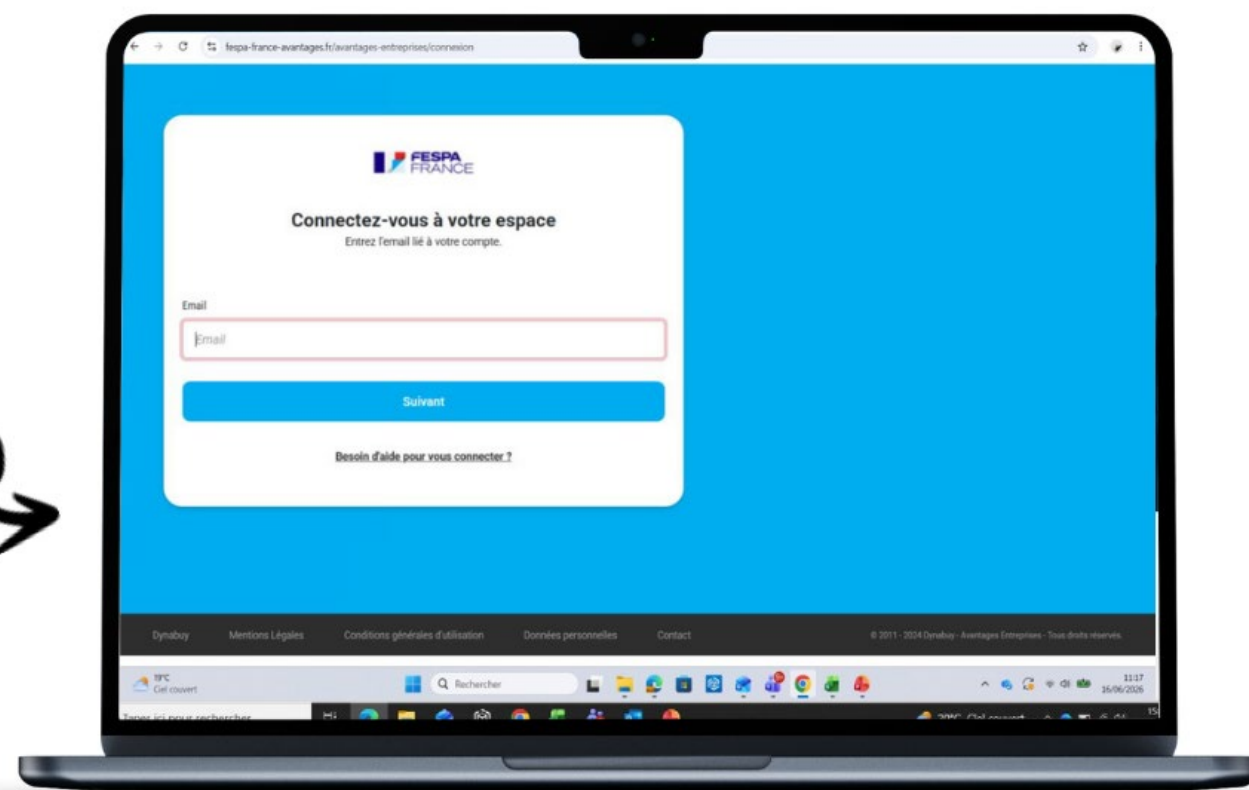


Configurer votre “Espace Dirigeant” Avantages Privés

1- Connectez-vous sur votre plateforme Avantages Entreprises :

<https://www.fespa-france-avantages.fr/avantages-entreprises/connexion>

>> Entrez votre adresse mail et mot de passe



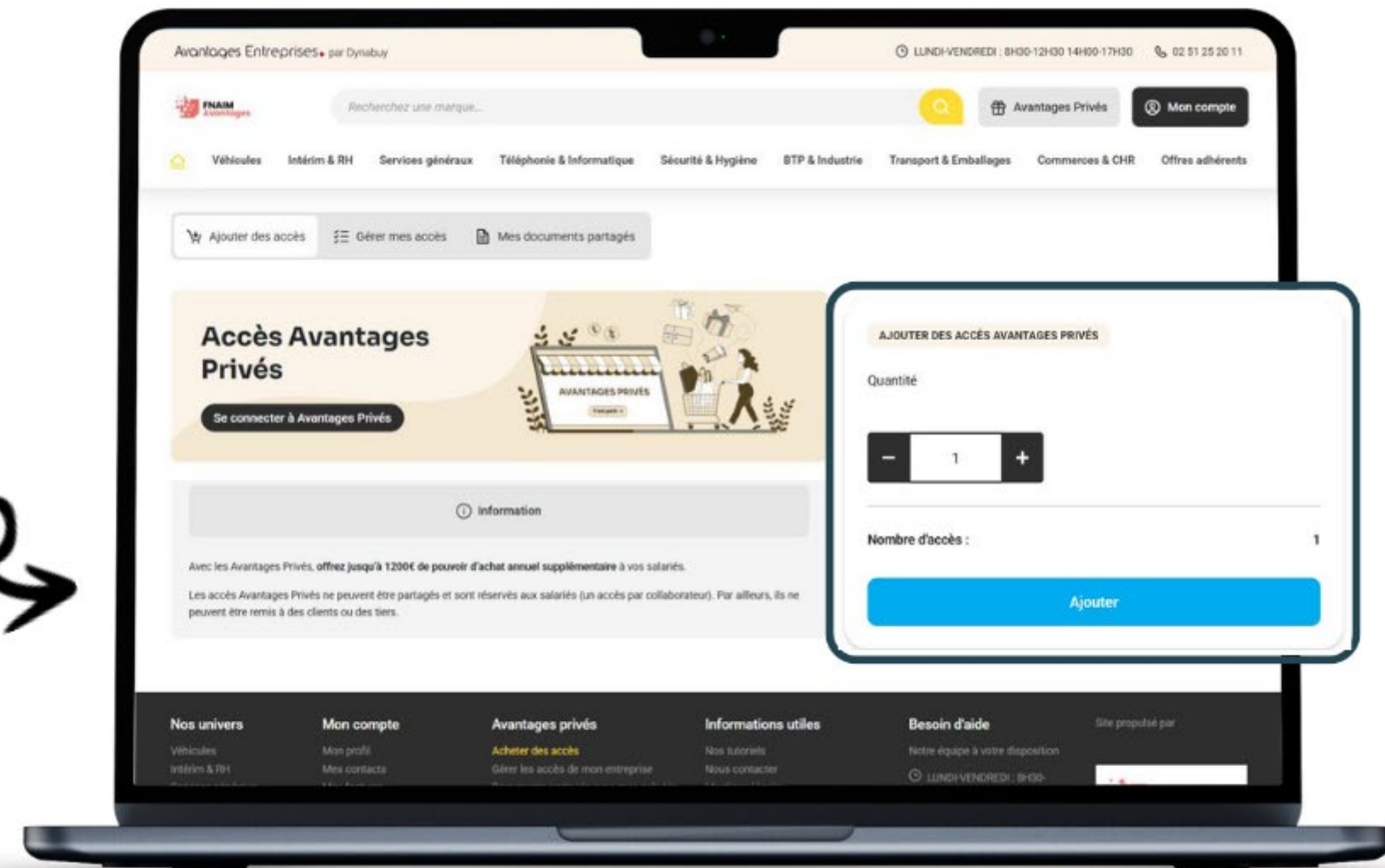
2 - Rendez-vous dans l'onglet “Avantages Privés” en haut à droite de votre page.

Créez votre accès et ceux de vos collaborateurs

3 - Choisissez le nombre d'accès que vous souhaitez puis cliquez sur « Ajouter ».

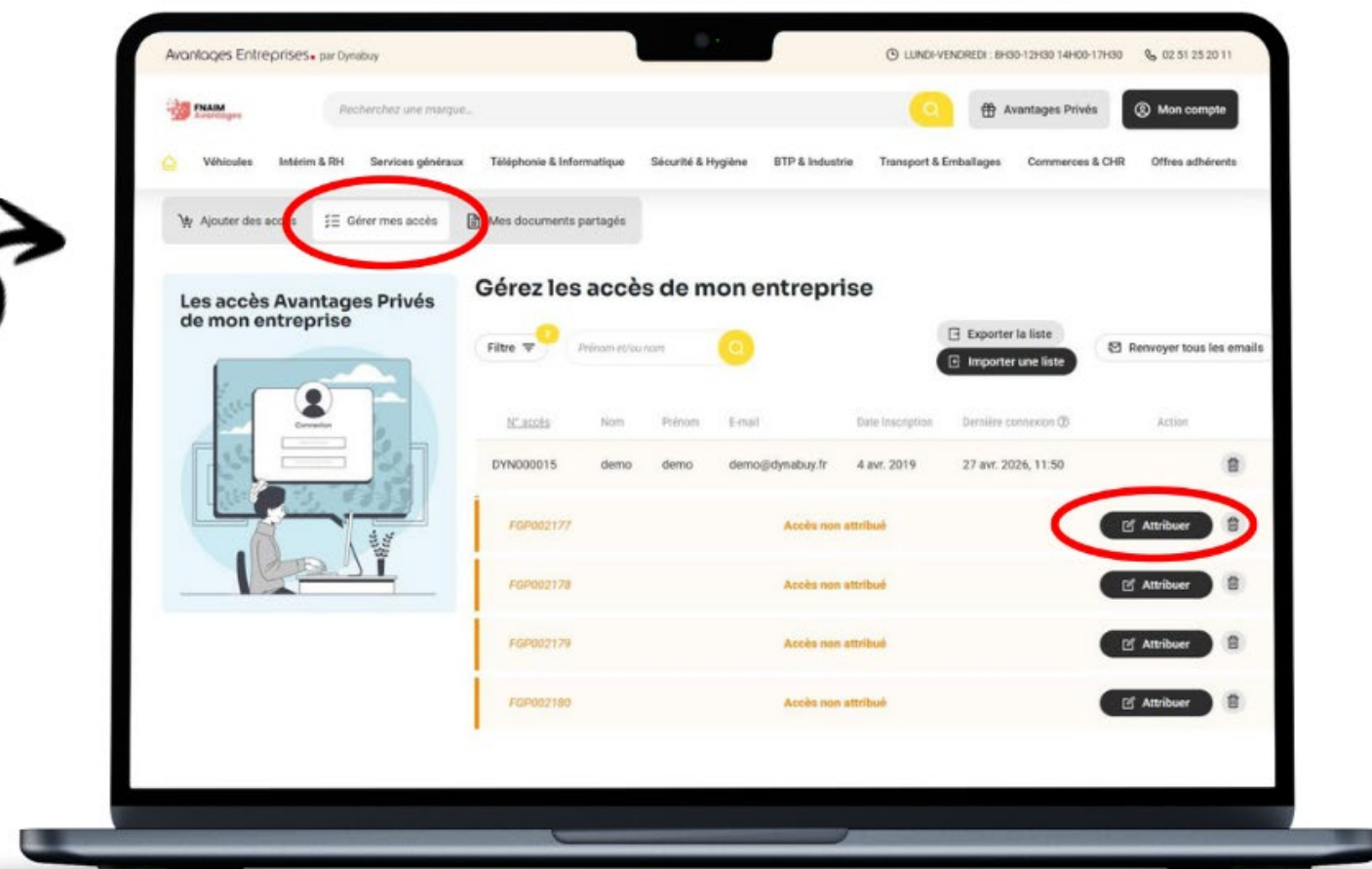
Ces derniers seront immédiatement disponibles dans l'onglet «**Gérer mes accès**».

- Si vous souhaitez être le seul à bénéficier de cette offre choisissez 1
- Sinon vous pouvez créer autant de comptes que vous avez déclaré de salariés dans votre effectif.



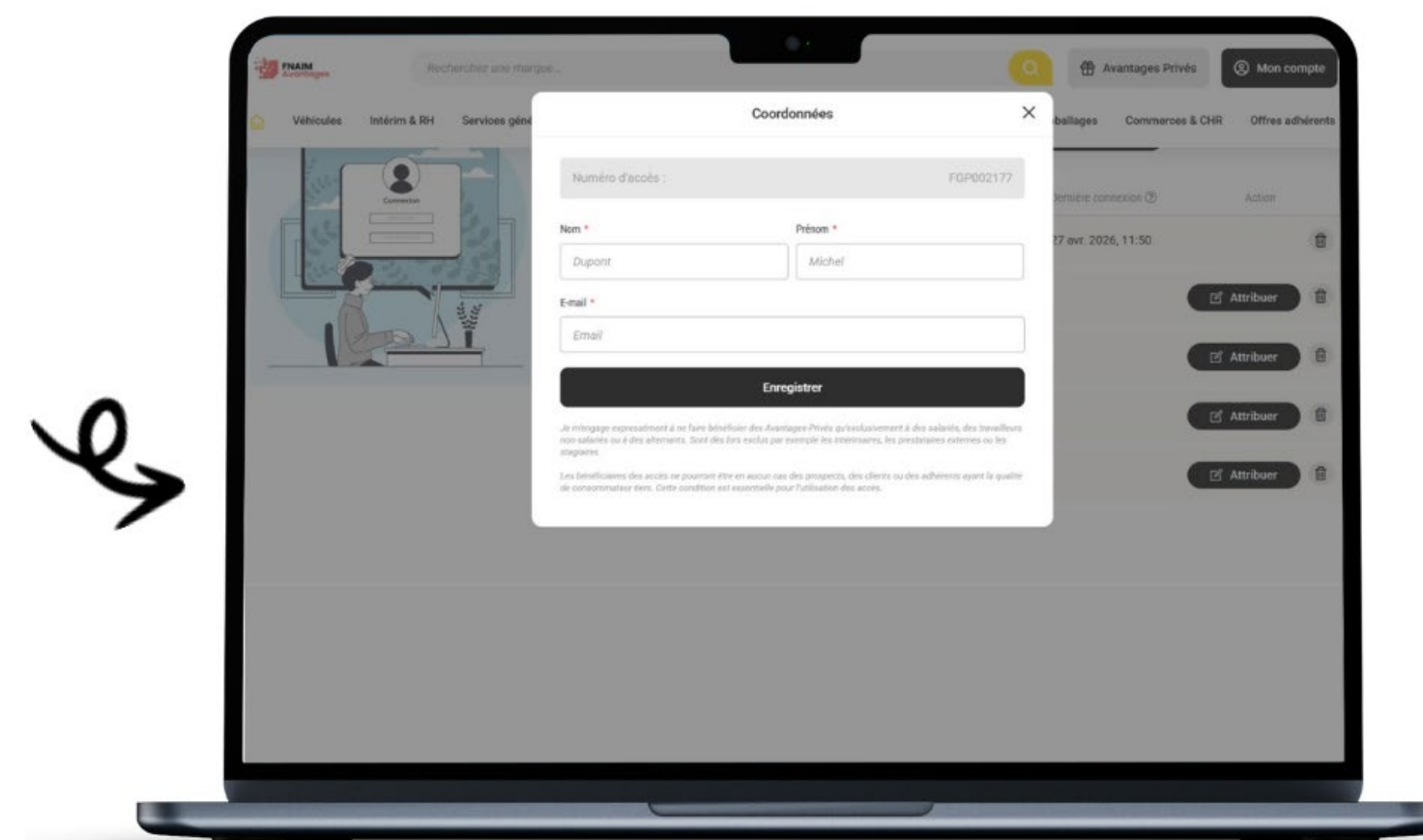
Attribuer les accès Avantages Privés

4 - Dans l'onglet "gérer mes accès" cliquez sur le bouton "Attribuer" à droite de votre écran.



5. Renseignez vos coordonnées ou celles de vos collaborateurs (nom, prénom et adresse mail).

Ce dernier recevra un email pour finaliser son inscription et profiter d'Avantages Privés.



Procédure individuelle une fois les accès créés

1 – Chaque bénéficiaire reçoit un email

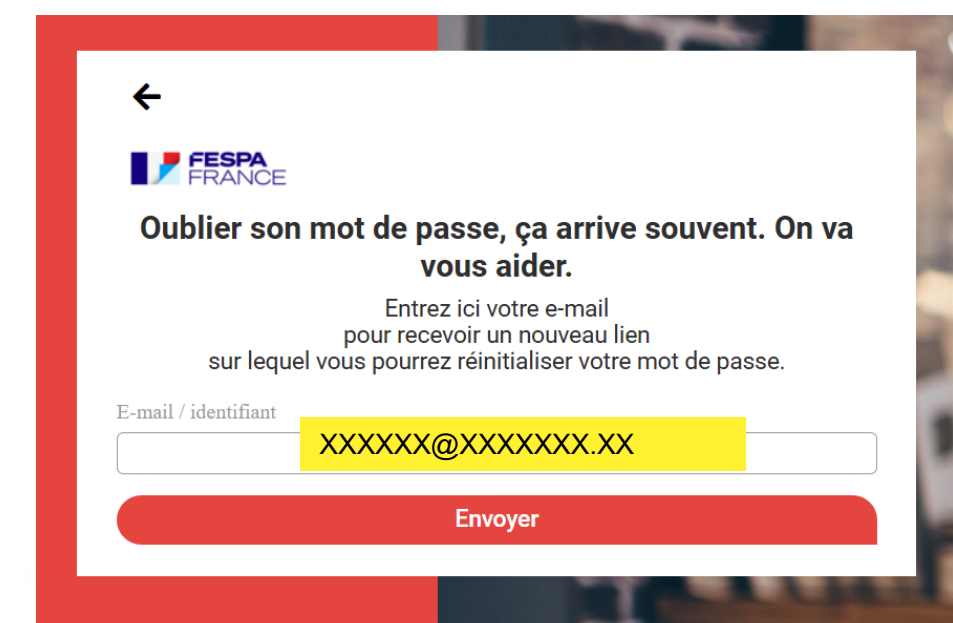
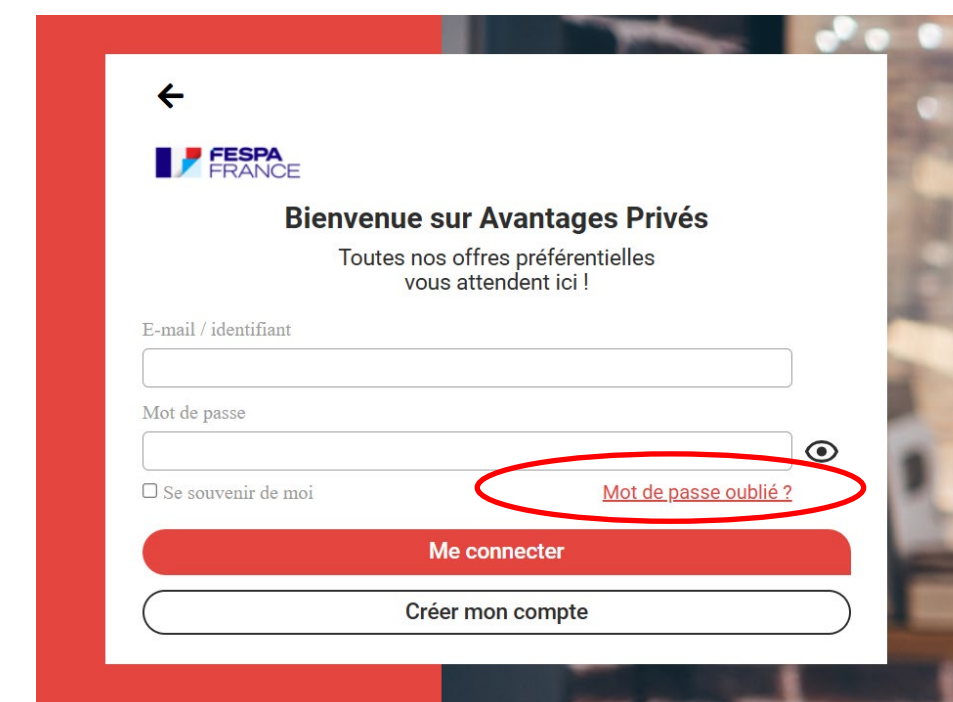
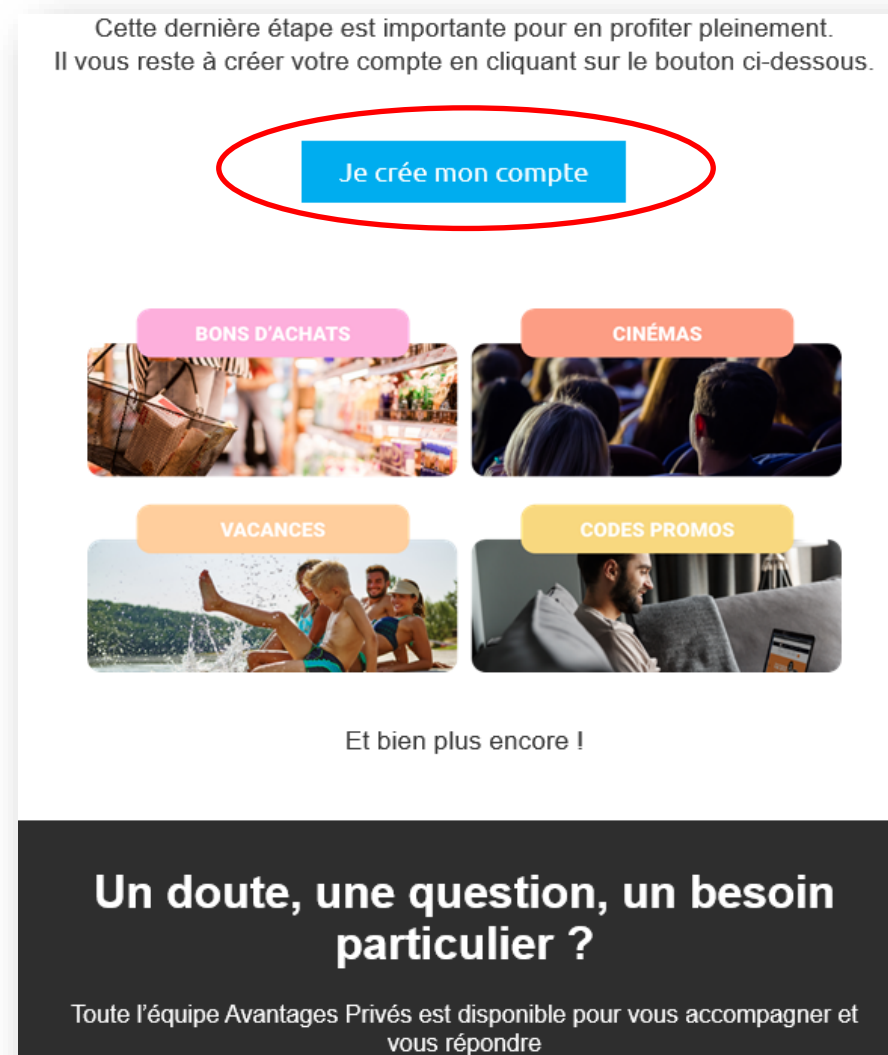
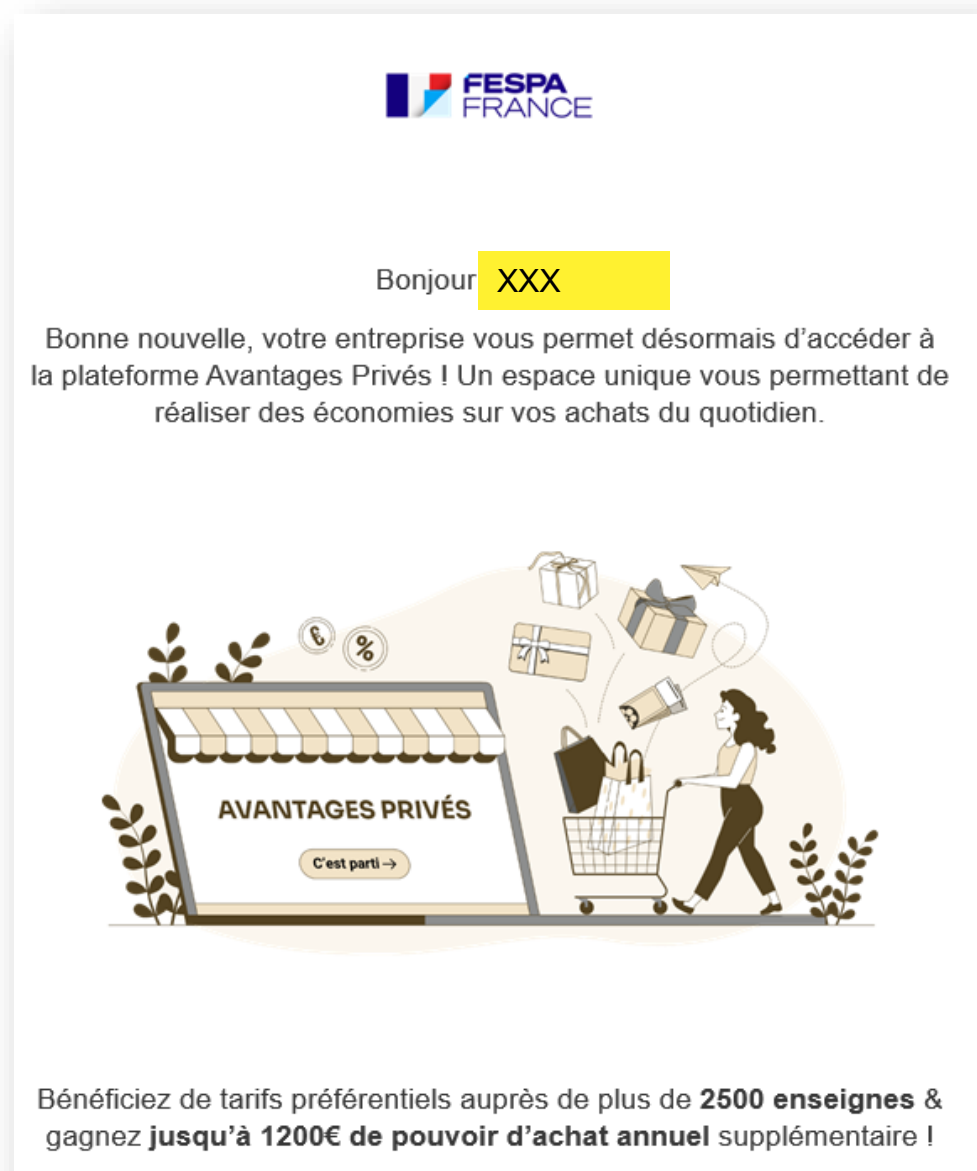
de no-reply@dynabuy.fr avec pour objet : « Votre pouvoir d'achat boosté avec Avantages Privés ! »



2 – Et doit cliquer sur « Je crée mon compte »



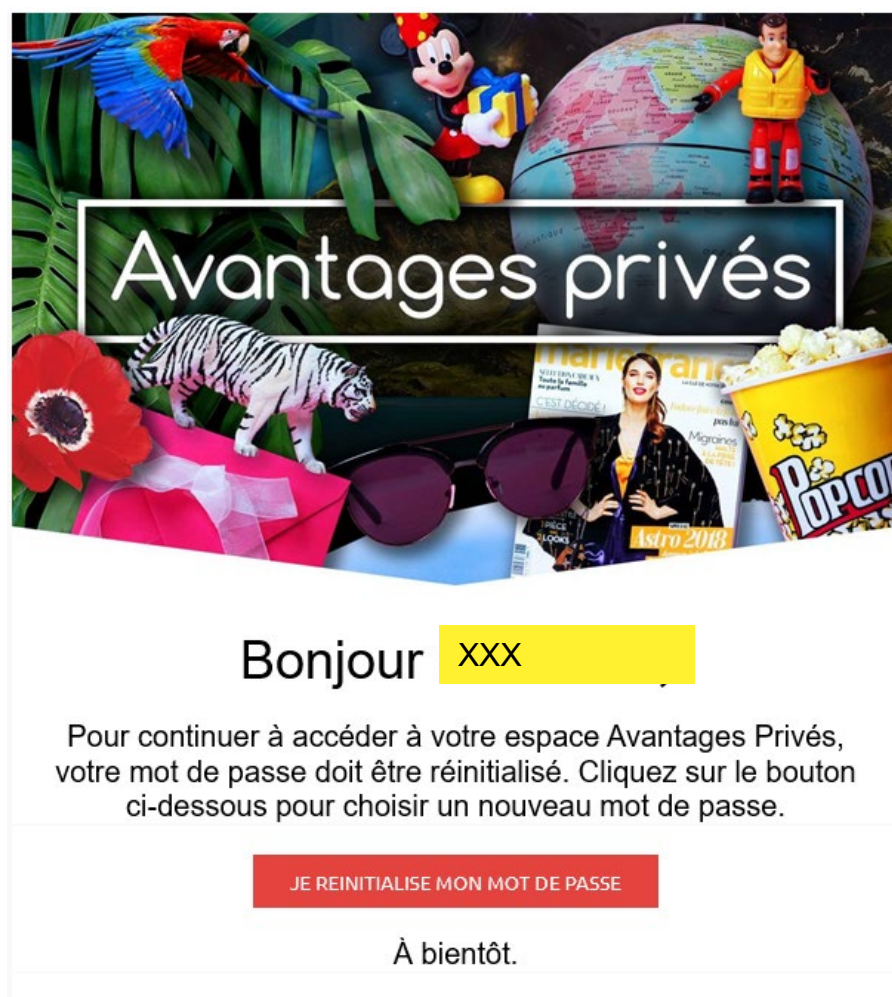
3 – Puis cliquer sur « Mot de Passe oublié » une fois sur la plateforme + saisir son adresse email + cliquer sur « Envoyer »



Procédure individuelle une fois les accès créés (suite)

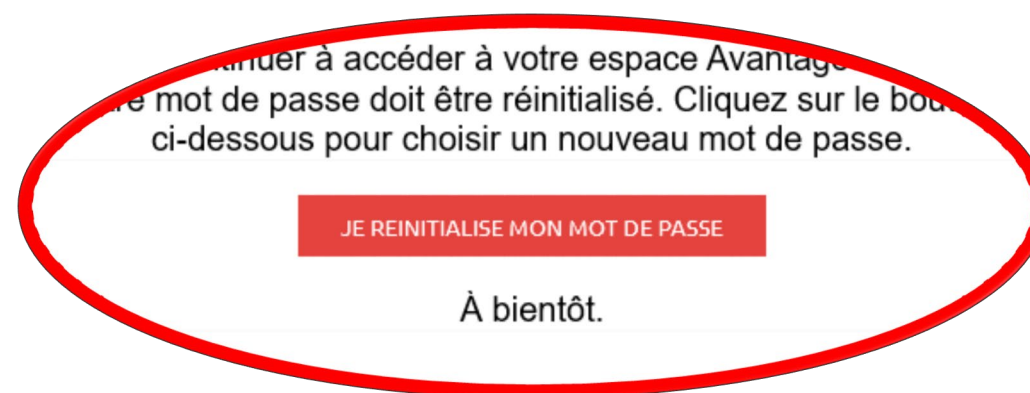
4 – Le bénéficiaire reçoit un nouvel email

de no-reply@avantages-privés.com
avec pour objet : « Réinitialisez votre mot de passe Avantages Privés – FESPA France »



5 – Et doit cliquer sur

« JE REINITIALISE MON MOT DE PASSE »



6 – Puis saisir deux fois le

« Mot de Passe » choisi + cliquer sur « CHANGER LE MOT DE PASSE »



Pour accéder à votre espace Avantages Privés, choisissez un nouveau mot de passe.

Changez votre mot de passe.

Nouveau mot de passe

XXX

Confirmer le nouveau mot de passe

XXX

Votre mot de passe doit contenir au minimum 12 caractères et doit respecter les 4 règles suivantes:

- ✓ 12 caractères minimum
- ✓ 1 majuscule
- ✓ 1 minuscule
- ✓ 1 chiffre
- ✓ 1 caractère spécial (ex: \$#&%@...)

CHANGER LE MOT DE PASSE

Procédure individuelle une fois les accès créés (Fin)

7 – Le bénéficiaire saisit son email + mot de passe + clique sur « Me connecter »



8 – Et reçoit un mot de passe par email à reporter sur la page qui s'est ouverte



9 – Et il arrive enfin sur la plateforme **Avantages Privés** via son **compte personnel** et peut choisir les offres qu'il souhaite.

10 – Toutes les informations, documents, commandes etc.. Se trouvent ensuite dans « **Mon compte** »

Interface de gestion Avantages Privés pour le dirigeant

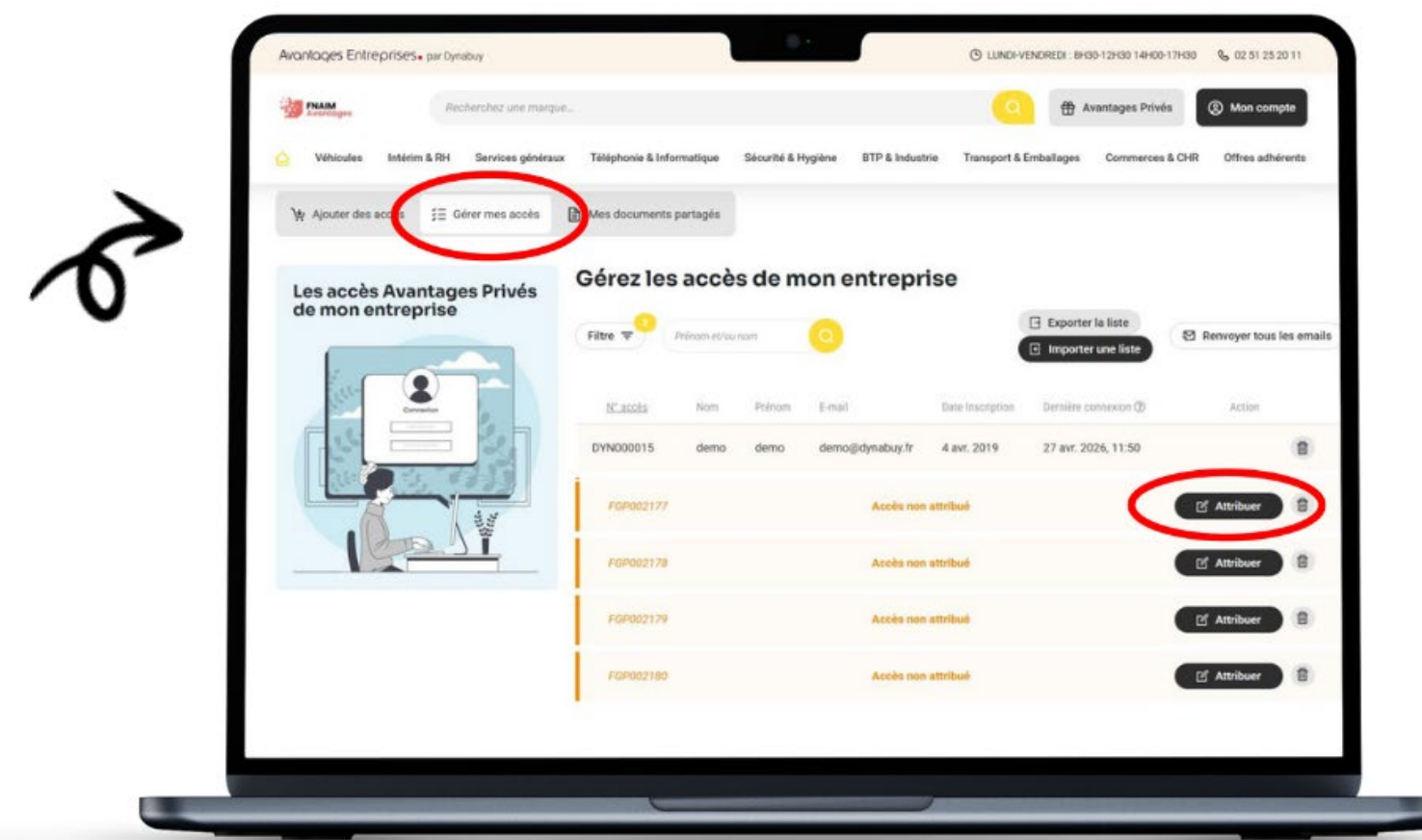
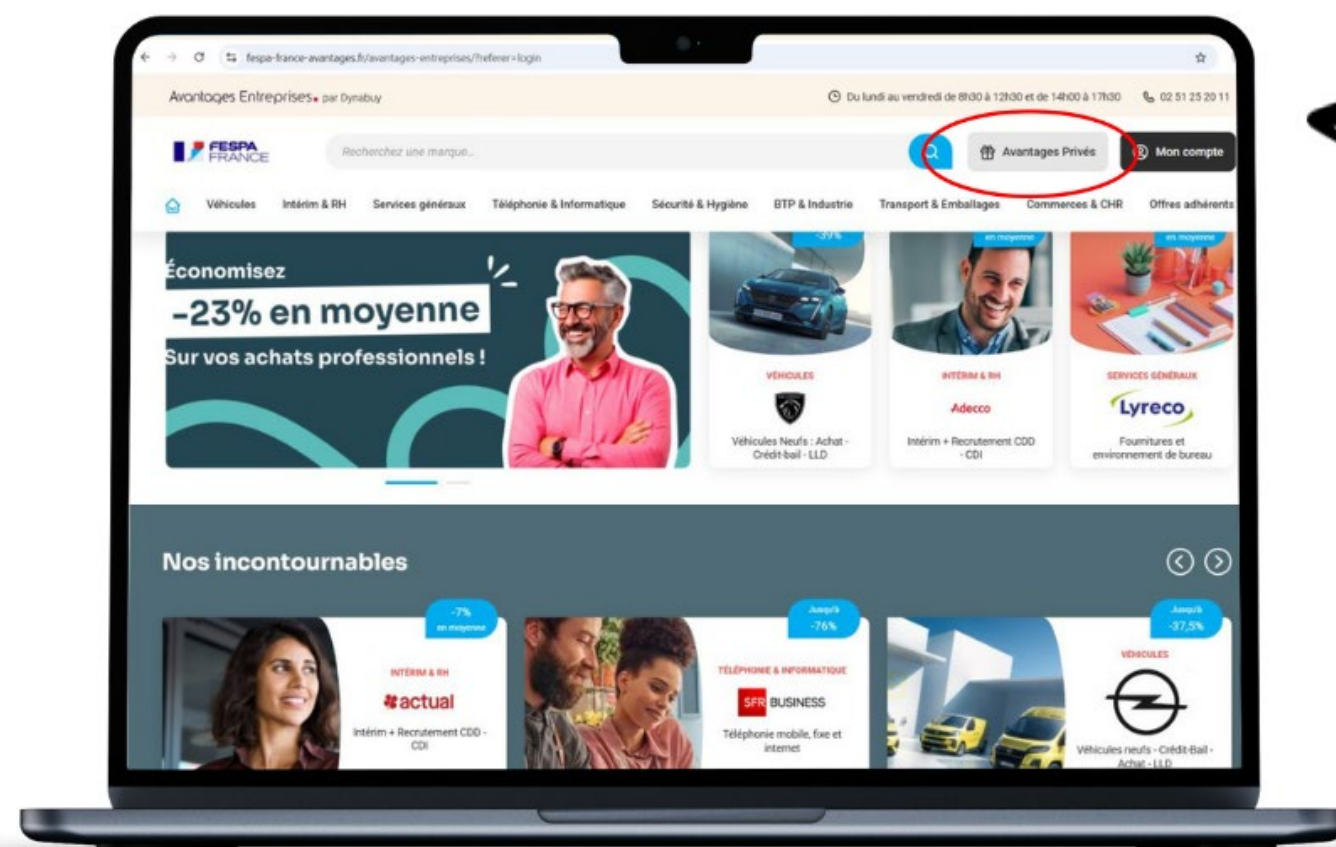
Un ou plusieurs de vos salariés n'ont pas reçu l'email pour créer leur compte ?

Un nouvel arrivant dans votre entreprise ?
Un départ ?

Retournez sur votre plateforme Avantages Entreprises : <https://www.fespa-france-avantages.fr/avantages-entreprises/connexion>

>> Onglet “Avantages Privés”

>> Puis “Gérer ses accès”



Des questions ?

Ce service est proposé par Dynabuy, spécialiste avantages entreprises et particuliers, en partenariat avec FESPA France.

Pour toute information, contactez l'équipe Avantages Entreprises Dynabuy :



serviceclient@dynabuy.fr



02 51 25 20 11

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



CONTACT

FESPA France

17 rue de l'Amiral Hamelin

75116 Paris

01 53 65 16 38

contact@fespa-france.fr

www.fespa-france.fr

[@FESPAFrance](https://www.instagram.com/FESPAFrance)